



Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT)

Assemblée Générale Ordinaire du Réseau Africain des Femmes de la Pêche « RAFEP »



Rabat – Maroc les 04 et 05 Avril 2014

RAPPORT

AVRIL 2014

Table de Matières

I.	Introduction.....	3
II.	Participants	3
III.	Cérémonie d’ouverture	3
IV.	Adoption de l’ordre du jour et organisation des travaux	6
V.	Présentation du rapport moral de la présidente sortante et bilan des activités du RAFEP	6
VI.	Mise en place du nouveau bureau du RAFEP	8
VII.	Plan de travail 2014 du RAFEP	8
VIII.	Cérémonie de clôture	8
	Annexes	10
	<i>Annexe 1 : Liste des participantes Assemblée Générale Ordinaire RAFEP 2014</i>	<i>11</i>
	<i>Annexe 2 : Agenda Assemblée Générale Ordinaire du RAFEP</i>	<i>14</i>
	<i>Annexe 3 : Versions française et anglaise PV AG du RAFEP.....</i>	<i>15</i>
	<i>Annexe 4 : Rapport moral de la présidente sortante du RAFEP</i>	<i>22</i>
	<i>Annexe 5: Discours de la Représentante de la Secrétaire Générale du département de la pêche maritime au Maroc.....</i>	<i>27</i>
	<i>Annexe 6 : Discours de Mme Malika ELHATA, représentante de la FAO au Maroc.....</i>	<i>29</i>
	<i>Annexe 7 : Discours d’ouverture de Mme la Présidente sortante du RAFEP.....</i>	<i>31</i>
	<i>Annexe 8 : Discours de Monsieur Abdelouahed BENABBOU, Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT</i>	<i>33</i>
	<i>Annexe 9 : Messages de remerciements.....</i>	<i>35</i>

I. Introduction

La Conférence Ministérielle sur la Coopération halieutique entre Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT) a validé et adopté, dans les conclusions de sa huitième session de la Conférence des Ministres tenue à Accra (Ghana), du 17 au 19 février 2010, une stratégie de renforcement des activités des femmes dans le secteur de la pêche.

C'est ainsi, en application de cette décision, que la COMHAFAT a appuyé la création du Réseau Africain des femmes du Secteur de la pêche (RAFEP) avec la tenue de son Assemblée Générale Constitutive les 08 et 09 décembre 2010 à l'hôtel Bougainvillées de SalyPortudal de Mbour au Sénégal, à l'échelle de la COMHAFAT.

Après plus de trois années d'existence, le RAFEP sous l'égide de la COMHAFAT, avec la facilitation du Réseau sur les Politiques de Pêche en Afrique de l'Ouest (REPAO), a tenu les 04 et 05 avril 2014 à Rabat, au Maroc sa deuxième Assemblée Générale Ordinaire. Elle a permis de passer en revue les activités et réalisations de l'organisation tout en mettant en place un nouveau bureau et en définissant un plan de travail triennal dans le but de redynamiser le RAFEP.

II. Participants

Ont pris part à l'Assemblée Générale Ordinaire du RAFEP les représentantes des pays suivants : Bénin, Cameroun, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Libéria, Maroc, Mauritanie, Sierra Leone, Togo, et Sénégal. Les représentantes des pays de l'Angola, du Congo, du Nigeria, de la Namibie, de la RDC, de Sao Tomé et Principe conviées à cette rencontre, n'ont pas pu y assister.

Ont participé également à cette Assemblée Générale Ordinaire, Madame Ait ALLAL Représentant le Département de la Pêche Maritime du Maroc, Mme Malika ELHATA, Représentante du Représentant Résident de la FAO au Maroc, le Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT, le Directeur Exécutif du REPAO.

La liste complète de l'ensemble des participants est à l'annexe de ce document.

III. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par :

- Les mots d'ouverture de Monsieur Papa Gora NDIAYE, Directeur Exécutif du REPAO qui a été désigné comme facilitateur de cette Assemblée Générale Ordinaire,
- L'allocation de bienvenue de Madame AIT ALLAL, représentant le département de la pêche maritime du Maroc,
- L'allocation de Madame Malika ELHATA Représentante de la FAO,
- L'allocation de Madame Seynabou NDOYE, Présidente sortante du RAFEP,
- L'allocation de Monsieur BENABBOU Abdelouahed, Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT.

- ***Allocution de bienvenue de Madame AIT ALLAL, représentant le Secrétaire Général du département de la pêche maritime du Maroc,***

Dans son discours, Mme AIT ALLAL représentant la Secrétaire Générale du département de la pêche maritime du Maroc à l'ouverture des travaux de la 2^{ème} Assemblée Générale Ordinaire du Réseau Africain des Femmes de la Pêche (RAFEP) a présenté les excuses de Mme Zakia DRIOUICH, Secrétaire Générale du Département de la Pêche Maritime du Maroc qui n'a pas pu participer à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Elle a souhaité la bienvenue aux femmes au Maroc qui a le privilège et l'honneur d'abriter les travaux de la deuxième Assemblée Générale Ordinaire du Réseau Africain des Femmes de la Pêche (RAFEP).

Elle a aussi adressé ses remerciements à la COMHAFAT et à la Coopération Japonaise à travers la fondation Japonaise de Coopération internationale (OFCF), pour son appui technique et financier et son engagement à accompagner la COMHAFAT pour en faire une institution clé de coopération dans la région.

Ensuite, elle a souligné que le Maroc contribuera au soutien à la mise en pratique des programmes et ce, à travers des organismes donateurs pour leur financement. Avant de clore son discours elle a réitéré ses remerciements aux conférenciers et aux participants ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué directement ou indirectement à l'organisation de cette Assemblée Générale.

Pour terminer, elle a souhaité aux participants plein succès dans les travaux ainsi qu'un agréable séjour au Maroc.

- ***Allocution de Madame Malika ELHATA, la Représentante de la FAO au Maroc***

Mme Malika ELHATA, Représentante du Représentant Résident de la FAO au Maroc a souhaité au nom de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la bienvenue au Maroc et une fructueuse participation aux travaux de l'Assemblée Générale du Réseau Africain des Femmes de la Pêche.

Elle a tout d'abord adressé ses remerciements aux autorités marocaines qui ont bien voulu abriter cette importante rencontre. Ses remerciements vont également à la Conférence Ministérielle pour la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT) qui a permis, grâce à son dévouement et à sa coopération, de mettre en place le Réseau Africain des Femmes de la Pêche en décembre 2010 au Sénégal.

Elle a également rendu hommage aux femmes professionnelles de la pêche, qui ont contribué à la bonne réussite des travaux ainsi qu'à l'adoption des statuts et du règlement intérieur du Réseau, les spécialistes et les membres des organisations professionnelles de pêcheurs, des administrations des pêches des Etats membres de la COMHAFAT. A cette occasion, elle a rappelé le contexte international qui a marqué le développement de l'approche genre, notamment, la quatrième conférence mondiale sur la promotion des femmes tenue à Beijing en 1995.

Présentant les travaux de la FAO qui sont désormais au-delà des « questions féminines », elle a informé aux représentantes nationales des femmes évoluant dans le secteur de la pêche que la FAO sera attentive aux recommandations qui seront issues des travaux et examinera les possibilités de coopération afin de contribuer à la mise en œuvre du Plan de travail 2014 qui sera validé par cette Assemblée Générale Ordinaire.

Pour terminer, elle a aussi souhaité aux participants plein succès dans les travaux ainsi qu'un agréable séjour au Maroc.

- ***Allocution de Madame Seynabou NDOYE, Présidente sortante du RAFEP***

Madame Seynabou NDOYE, dans son allocution d'ouverture a tout d'abord souhaité la bienvenue à toutes les participantes et participants et a exprimé sa gratitude et son enthousiasme quant à la tenue de cette Assemblée Générale Ordinaire du Réseau Africain des Femmes de la Pêche (RAFEP).

Elle a salué les efforts de la COMHAFAT et du REPAO pour soutenir les femmes évoluant dans le secteur de la pêche en Afrique dans le cadre du RAFEP. Mme Seynabou Ndoye, Présidente sortante a, dans son allocution, espéré que les travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire seront fructueux et vont permettre aux femmes membres du RAFEP d'aller encore plus à l'avant pour relever les défis.

Enfin, elle a adressé ses vifs remerciements aux représentantes des femmes, à la COMHAFAT, au REPAO pour leur engagement durant tout son mandat.

- ***Allocution de Monsieur Abdelouahed Benabbou, Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT***

Dans son allocution d'ouverture, Monsieur Abdelouahed Benabbou, Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT a remercié les participantes et les invités pour leur présence massive à l'ouverture de la deuxième Assemblée Générale Ordinaire du Réseau Africain des Femmes évoluant dans la pêche. Il a exprimé sa satisfaction en saluant les efforts louables consentis par les dirigeants du RAFEP et par les responsables des réseaux nationaux qui ont permis la tenue de cette assemblée générale.

Il a noté que la réunion d'aujourd'hui est la 2ème du genre pour le RAFEP et elle intervient après l'Assemblée Générale Constitutive tenue les 8 et 9 décembre 2010 à Saly - Mbour (Sénégal). Monsieur Benabbou reconnaît l'importance de cette rencontre qui devra permettre de recenser les activités du 1er mandat de la présidente sortante, de les étudier et d'en tirer les enseignements pour les actions futures du RAFEP. Cette étape constitue donc une précieuse occasion pour dégager les actions prioritaires et définir un plan d'action pour les années à venir à même de faire du RAFEP et de ses réseaux nationaux constituants, une force significative de propositions au bénéfice du développement de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur des pêches dans la zone COMHAFAT.

Pour terminer, il a présenté ses remerciements sincères au Royaume du Maroc, en la personne de Monsieur Aziz AKHANNOUCH, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, et à la Fondation japonaise pour la coopération halieutique internationale (OFCF) pour l'appui et l'accompagnement qu'ils offrent à la COMHAFAT.

Il a réitéré ses remerciements aux représentantes des femmes de la pêche tout en déclarant ouvert les travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire.

La cérémonie d'ouverture a été suivie d'une pause-café. A la reprise des travaux, l'Agenda de l'Assemblée Générale Ordinaire a été présenté aux participants pour amendement et adoption.

IV. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du Réseau africain des femmes du secteur de la pêche (RAFEP) s'étale sur un jour et demi (1et ½); les points de l'ordre du jour, découpés en sessions, se présentent comme suit :

- Présentation du rapport moral de la présidente sortante ;
- Election et installation du nouveau bureau et de la présidente élue ;
- Elaboration d'un plan d'action triennal ;
- Cérémonie de clôture.

V. Présentation du rapport moral de la présidente sortante et bilan des activités du RAFEP

Dans sa présentation, la présidente a rappelé les objectifs du RAFEP. Elle a présenté les activités exécutées et quelques insuffisances et lenteurs notées durant son mandat.

a. Activités du RAFEP de 2010 – 2013

Au cours de ces trois années d'existence, le RAFEP a mené plusieurs activités, avec l'appui de la COMHAFAT. Ces activités sont les suivantes :

- Formation des femmes membres du RAFEP sur le plaidoyer, le réseautage et le lobbying à Rabat ;
- Formation des femmes membres du RAFEP sur les techniques de transformation, la gestion de la qualité et l'hygiène des produits de pêche à Marrakech ;
- Participation des femmes membres du RAFEP à des rencontres internationales ;
- Appui à la mise en place du réseau des femmes évoluant dans la pêche en Côte d'Ivoire.

Elle a aussi rappelé que le REPAO a appuyé sur les plans technique et financier la mise en place des réseaux nationaux suivants: Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée Bissau, Gambie, Mauritanie, Sénégal et Togo.

b. Insuffisances

La présidente a reconnu l'effort de la COMHAFAT et du REPAO dans l'autonomisation des femmes de la pêche à travers leur appui au RAFEP. Cependant, des insuffisances et des lenteurs ont été notées dans le déroulement des activités du RAFEP à savoir le non fonctionnement des instances du réseau, le manque de moyens, la transparence sur les questions financières et l'absence de reconnaissance juridique du réseau.

A l'issue des échanges et des discussions, quelques recommandations ont été formulées.

- L'Assemblée Générale Ordinaire a adopté, à l'unanimité le rapport moral de la présidente sortante, en dépit des insuffisances et des lenteurs constatées dans le déroulement des activités.
- L'Assemblée Générale Ordinaire recommande que les activités à venir du RAFEP soient choisies et mises en œuvre en tenant compte de l'impact sur le rôle et le renforcement des capacités des femmes dans la pêche, de la durabilité et de leur valeur ajoutée.
- L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la non disponibilité du rapport financier devant accompagner le rapport moral de la présidente du fait que le Bureau sortant du RAFEP n'a eu à gérer directement aucune ressource pour financer les activités réalisées.
- L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des difficultés rencontrées pour la reconnaissance juridique du RAFEP et a approuvé un amendement de l'Article 1, alinéa2 des statuts du RAFEP, pour que ceux-ci soient déposés auprès du Directeur Général de la FAO pour la reconnaissance juridique et internationale du RAFEP.
- L'assemblée Générale Ordinaire exhorte les ministres chargés de la pêche des pays membres à assurer les cotisations pour soutenir les actions de la COMHAFAT et du RAFEP.
Amendement adopté : « les statuts du RAFEP sont déposés auprès du Directeur Général de la FAO ».
- L'Assemblée Générale Ordinaire reconnaît que des efforts doivent être faits pour augmenter considérablement le nombre de réseaux nationaux constitués. En effet, il faut noter qu'à ce jour, dix (10) réseaux nationaux sur 22 ont été mis en place : Benin, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Maroc, Mauritanie, Sénégal Togo.
- L'Assemblée Générale Ordinaire recommande que des efforts supplémentaires soient faits pour appuyer la fonctionnalité des réseaux nationaux constitués et que des ressources financières additionnelles soient trouvées pour appuyer la mise en place des nouveaux réseaux nationaux.
- L'Assemblée Générale Ordinaire a rendu un vibrant hommage à la présidente sortante.

VI. Mise en place du nouveau bureau du RAFEP

Le nouveau bureau a été élu à l'unanimité par l'Assemblée Générale Ordinaire constituée par les déléguées représentantes des pays membres. Cette élection s'est déroulée après que les déléguées aient eu à magnifier le travail et l'engagement de la présidente sortante.

L'Assemblée Générale, pour être reconnaissante à la présidente sortante a nommé à titre honorifique Mme Seynabou Ndoye, présidente d'honneur du RAFEP, titre qu'elle a accepté avec une grande joie.

L'Assemblée Générale Ordinaire a désigné à l'unanimité une Présidente du Réseau National, qui à son tour a procédé à l'élection des autres membres du bureau.

L'Assemblée Générale Ordinaire a élu le Bureau suivant avec la facilitation Madame Diamo M'BODJ, représentante de la Mauritanie:

Présidente : Cameroun ; Mme Baliaba Beyene ATEBA

1^{ère} Vice présidente : Guinée Bissau ; Mme Antonia Adama DJALO

2^{ème} Vice présidente : Ghana ; Mme Gloria OFORI-BUADU

3^{ème} Vice présidente : Maroc ; Mme Rachida MESSOUADA

Secrétaire Générale : Bénin ; Mme Victoire GOMEZ Aliou

Trésorière Générale : Libéria ; Mme Theresa SIA BAYON

Membre du bureau : Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT

Après son installation, il a été demandé au nouveau bureau d'élaborer le plan d'action triennal du RAFEP en tenant compte des recommandations.

VII. Plan de travail 2014 du RAFEP

Le nouveau bureau a présenté un plan d'action annuel. A la suite de la présentation, l'Assemblée Générale Ordinaire a suggéré de l'améliorer avec l'appui de la COMHAFAT et du REPAO en tenant compte des activités prévues dans le programme de renforcement des capacités et du rôle des femmes dans le commerce intra-régional de produits halieutiques du REPAO. Ce plan d'action triennal sera partagé, validé et finalisé au plus tard à la fin du mois d'avril 2014.

VIII. Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture a été marquée par d'une part un résumé des activités menées durant un jour et demi (1et ½) par le Représentant du REPAO, les remerciements de la nouvelle présidente du RAFEP, les mots de remerciements et le discours de clôture du Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT.

Prenant la parole, la présidente élue du RAFEP, Madame Baliaba Beyene Ateba a tout d'abord remercié les représentants des femmes des pays qui lui ont accordé une grande confiance en l'élisant présidente du RAFEP.

Elle a interpellé toutes les femmes évoluant dans le secteur de la pêche de ce réseau à travailler pour que le RAFEP soit une organisation forte et un modèle de réseau en Afrique.

Elle a interpellé les partenaires au développement et les bailleurs de fonds de continuer à soutenir efficacement les femmes pour leur engagement et leur autonomisation, car leur activité contribue fortement à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire.

C'est sur ses mots qu'elle a réitéré ses remerciements à la JICA, à la COMHAFAT, au REPAO pour l'aide qu'ils apportent aux femmes évoluant dans le secteur de la pêche en Afrique.

Après les remerciements de la nouvelle présidente du RAFEEP, les délégués des femmes du RAPEF ont adressé en anglais et en français un message de remerciements à l'endroit de la COMHAFAT, du REPAO, de la Coopération Japonaise, de la FAO et des autorités marocaines pour leur soutien.

- ***Allocution de clôture de Monsieur Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT***

Monsieur Abdelouahed BENABBOU, Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT a félicité la qualité des travaux réalisés.

Il a remercié les participants particulièrement les femmes évoluant dans la pêche pour leurs contributions enrichissantes, constructives et responsables en espérant que ces travaux seront fructueux pour l'avenir du RAFEP. Il a réitéré son hommage à la présidente sortante, Mme Seynabou NDOYE qui n'a ménagé aucun effort pour le fonctionnement des activités du RAFEP.

Il s'est félicité du déroulement des travaux durant ces deux jours d'Assemblée Générale Ordinaire, qui furent des moments de travail et de joie grâce à la volonté et la disponibilité des femmes.

Pour terminer, il a réitéré ses sincères remerciements à toutes et à tous particulièrement au REPAO, à la coopération japonaise, à travers la Fondation Japonaise de Coopération Internationale (OFCF), à la FAO, aux autorités marocaines, aux collaborateurs de la COMHAFAT, aux interprètes pour leur collaboration, leur engagement, leur appui à accompagner la COMHAFAT. C'est sur cette note que Monsieur Abdelouahed BENABBOU Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT a déclaré close l'Assemblée Générale Ordinaire du Réseau Africain des Femmes de la Pêche (RAFEP).

Annexes

Annexe 1 : Liste des participantes Assemblée Générale Ordinaire RAFEP 2014

N°	Pays	Nom et prénom	Fonction	Adresses E-mails	Téléphone
1	Bénin	VICTOIRE ALIOU GOMEZ	RENAFEP	daoudaliou@gmail.com / alsalwann@gmail.com / aligovic@gmail.com	00229 97601173/ 0022995815099
2	Cap vert	LUCIA DOS PASSOS	Présidente MORABI	morabicredito@cvtelecom.cv lupassos31@hotmail.com	00238 99 263 15
3	Cameroun	BALIABA BEYENE ATEBA	RESEAU CAMEROUNAIS DES FEMMES DE LA PECHE	Beyene.beyene@yahoo.fr	0023774512139
4	Côte d'Ivoire	AMY CHRISTIANE DAGO	RENAFEP CI UNACOOFEP CI	dagoamy@yahoo.fr	00 225 05835015
5	Ghana	OFORI BOADU GLORIA	President/WOMEN ASSISTANCE ET BUSINESS ASSOCIATION WABA	gloriaoboadu@gmail.com	00233 244381996/ 00233208184945
6	Gabon	JEANNE ASSENGONE NDONG	Mareyeuse/centre des pêches d'OWENDO	assengone.jeanne@yahoo.com	00241 07583257
7	Gambie	SARR SALLI	HEAD OF WOMEN FISH SMOKERS	dawda_saine@yahoo.com	00220 9984099/ 00220 2285511
8	Guinée Bissau	ANTONIA ADAMA DJALO	PRESIDENTE DU RENAMUP	antoniadamadjalo@hotmail.com	00245 5243190/ 002456874038
9	Guinée Equatoriale	CELESTINA JONES BOLECHE		norberlia@hotmail.com	00240 222 250730
10	Guinée Conakry	HADJA MARIAMA CIRE	RENAFEP		00224 631 17 96 82

		DIALLO			
11	Mauritanie	DIAMA M'BODJ	Animatrice principale du réseau	dmbodj@gmail.com diengmathurin@yahoo.fr	(00222) 46 76 94 95
12	Libéria	THERESA SIA BAYON	LIBERIA ARTISANAL FISHERMEN ASSOCIATION LAFA	lafawomen@yahoo.com	00231 886 411404
13	Sénégal	SEYNABOU NDOYE	PRESIDENTE RAFEP	Ndoye_s@yahoo.fr	00221 779155208
14	Sénégal	AWA DJIGAL	RAFEPAS	seynaboucamara@hotmail.com djigalawa@yahoo.fr	00 221 77 632 84 16 00 221 77 74 09 567
15	Sierra Léone	FATMATA KAMARA	REPRESENTATIVE OF WOMEN IN FISHERIES	kadijatujalloh4@gmail.com	00232-30-019590
16	Togo	AICHATOU YERIMA	FEDERATION DES FEMMES TRANSFORMATRICES	aichayerima16@yahoo.fr rafep_togo@yahoo.fr	00228 99 42 23 59 ou 00228 91 58 48 50
17	Maroc	MESSAOUDA RACHID	Présidente du REMAFEP	messaoudarachid@gmail.com	
18	REPAO	HENRIETTE RAMOS	Assistante Administrative et Financière	ramoshenriette@yahoo.fr ; henrietteramos@repao.org	00221 77 651 02 13
19		PAPA GORA NDIAYE	Secrétaire Exécutif	gndiaye@repao.org	00221 77 644 34 73
20		AWAGAYE	Responsable administratif et financier	awagaye600@yahoo.fr awagaye@repao.org	00 221 77 654 90 74
21	Secrétariat Exécutif/ COMHAFAT	ABDELOUAHED BENABBOU	Secrétaire Exécutif	benabbou@comhafat.org	

22		ABDENAJI LAAMRICH	Coordinateur	laamrichmpm@gmail.com	
23		MOHAMMED HADDAD	Responsable financier	mohammedhaddad2012@gmail.com	
24		KARIM BERRADA		kaberim@hotmail.com	
25		HAYAT ASSARA	Assistante de direction	Hayat.assara@gmail.com	
26		KARIMA CHOUKRANI	Secrétaire	karima22e@gmail.com	

Annexe 2 : Agenda Assemblée Générale Ordinaire du RAFEP

RESEAU AFRICAIN DES FEMMES DE LA PECHE (RAFEP)

Les 04 et 05 Avril 2014

Rabat

Jour 1 : 04 Avril 2014		
Heure	Objet/ Thème	Responsable
09h-09h30	Mise en place	
Session 1 : Cérémonie d'ouverture		
9h30-10h30	Discours d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> - Mme AIT ALLAL, représentant la Secrétaire Générale du département de la pêche maritime du Maroc - Mme Malika ELHATA, la Représentante de la FAO au Maroc - Mme Seynabou NDOYE Présidente du RAFEP - Mr Abdelouahed BENABBOU, Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT
10h13-11h	Pause-café	
Session 2 : Présentation du rapport moral et bilan des activités du RAFEP		
11h-11h30	Présentation du contexte, des Objectifs et du programme de l'AG	Papa Gora NDIAYE
11h30-13h	Rapport moral de la présidente sortante du RAFEP suivi de discussions	Mme Seynabou NDOYE
13h-14h30	Pause-déjeuner	
Session 3 : Election et installation du nouveau bureau du RAFEP		
16h30- 17h	Election de la Présidente et du nouveau bureau de l'AG du RAFEP	Facilitateur
	Pause-café	
17h – 17h30	Installation de la Présidente élue et du nouveau bureau	
17h3 0: Synthèse et fin de la journée		
Jour 2 : 05 Avril 2014		
Session 4 : plan de travail 2014 et procès-verbal de l'Assemblée Général		
9h00-10h30	Présentation des recommandations et d'un plan de travail 2014 pour le RAFEP	Présidente élue et membres du nouveau bureau
10h30-11h	Pause-café	
11h – 12h	Présentation et validation du plan de travail 2014	Présidente élue et membres du bureau
12h- 13h	Lecture et validation du procès-verbal de l'AG, de ses résolutions et du plan de travail 2014	Facilitateur
13h13h30	Clôture de l'AG et photo de famille	<ul style="list-style-type: none"> - Présidente du RAFEP - Secrétaire Exécutif REPAO - Secrétaire Exécutif COMHAFAT - Représentant Ministre de la

Annexe 3 : Versions française et anglaise PV AG du RAFEP

PROCES VERBAL DE LA DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU RAFEP à Rabat, Maroc, les 04-05 Avril 2014

Le Réseau Africain des Femmes de la Pêche (RAFEP) a tenu sa deuxième Assemblée Générale (AG) ordinaire le vendredi 04 et samedi 05 Avril 2014, à Rabat (Maroc).

L'ordre du jour présenté et adopté a porté sur :

- Présentation des rapports moral et financier de la présidente et du bilan des activités du réseau
- Election et installation du nouveau bureau du RAFEP
- Divers

I. Participants

Ont pris part à l'Assemblée Générale ordinaire du RAFEP les représentantes des pays suivants : Benin, Cameroun, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Libéria, Maroc, Mauritanie, Sierra Leone, Sénégal et Togo. Les représentantes du Nigeria, de la Namibie, de l'Angola, de la RDC, du Congo, de Sao Tomé et Principe conviées à cette rencontre, n'ont pas pu y assister.

Ont participé également à cette Assemblée Générale Ordinaire, Madame Ait ALLAL Représentant le Département de la Pêche Maritime du Maroc, Mme Malika ELHATA, Représentante du Représentant Résident de la FAO au Maroc, le Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT, le Directeur Exécutif du REPAO.

La liste complète de l'ensemble des participants est à l'annexe de ce document.

II. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par :

- Les mots d'ouverture de Mr Papa Gora NDIAYE, Directeur Exécutif du REPAO qui a été désigné comme facilitateur de cette Assemblée Générale Ordinaire ;
- L'allocation de bienvenue de Madame AIT ALLAL, représentant le département de la pêche maritime du Maroc,
- L'allocation de la Madame Malika ELHATA la Représentante de la FAO,
- L'allocation de Madame Seynabou NDOYE, Présidente sortante du RAFEP,
- L'allocation de Monsieur BENABBOU Abdelouahed, Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT.

III. Résolutions de la deuxième Assemblée Générale Ordinaire suite à la présentation du rapport moral de la Présidente sortante

- L'Assemblée Générale a adopté, à l'unanimité le rapport moral de la Présidente sortante, en dépit des insuffisances et des lenteurs constatées dans le déroulement des activités.
- L'Assemblée Générale Ordinaire recommande que les activités à venir du RAFEP soient choisies et mises en œuvre en tenant compte de l'impact sur le rôle et le renforcement des capacités des femmes dans la pêche, de la durabilité et de leur valeur ajoutée.
- L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la non disponibilité du rapport financier devant accompagner le rapport moral de la présidente du fait que le Bureau sortant du RAFEP n'a pas eu à gérer directement aucune ressource pour financer les activités réalisées.
- L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des difficultés rencontrées pour la reconnaissance juridique du RAFEP et a approuvé un amendement de l'Article 1, alinéa 2 des statuts du RAFEP, pour que ceux-ci soient déposés auprès du Directeur Général de la FAO pour la reconnaissance juridique et internationale du RAFEP.
Amendement adopté : « *les statuts du RAFEP sont déposés auprès du Directeur Général de la FAO* »
- L'Assemblée Générale Ordinaire reconnaît que des efforts doivent être faits pour augmenter considérablement le nombre de réseaux nationaux constitués. En effet, il faut noter qu'à ce jour, dix (10) réseaux nationaux sur 22 ont été mis en place : Benin, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Maroc, Mauritanie, Sénégal Togo.
- L'Assemblée Générale Ordinaire recommande que des efforts supplémentaires soient faits pour appuyer la fonctionnalité des réseaux nationaux constitués et que des ressources financières additionnelles soient trouvées pour appuyer la mise en place des nouveaux réseaux nationaux.
- L'Assemblée Générale Ordinaire a rendu un vibrant hommage à la Présidente sortante.

IV. Election et installation du nouveau bureau du RAFEP

Les membres du RAFEP se sont retirés pour se concerter et élire le nouveau bureau, qui se présente comme suit :

Présidente : Cameroun ; Mme Baliaba Beyene ATEBA
1^{ère} Vice présidente : Guinée Bissau ; Mme Antonia Adama DJALO
2^{ème} Vice présidente : Ghana ; Mme Gloria OFORI-BUADU
3^{ème} Vice présidente : Maroc ; Mme Rachida MESSOUADA
Secrétaire Générale : Bénin ; Mme Victoire GOMEZ Aliou
Trésorière Générale : Libéria ; Mme Theresa SIA BAYON
COMHAFAT : Secrétariat Exécutif.

L'installation du nouveau bureau élu s'est faite sous la présidence de Madame la représentante de la Mauritanie facilitatrice de la concertation pour l'élection du bureau.

Après son installation, le nouveau bureau a élaboré un draft de plan de travail triennal validé par l'Assemblée Générale Ordinaire ; le draft sera finalisé d'ici la fin du mois d'avril 2014 par le bureau du RAFEP élargi à la COMHAFAT et au REPAO.

V. DIVERS

L'Assemblée Générale Ordinaire, à l'unanimité, a proposé à la présidente sortante le poste de présidente d'honneur. Proposition qu'elle a acceptée avec beaucoup de joie.

L'Assemblée Générale exhorte les ministres de la pêche des pays membres de la comhafat à assurer les cotisations régulières pour soutenir les actions de la Comhafat et du Rafep.

Fin des travaux le Samedi 05 avril 2014 à 13 heures.

Ont signé

Nom et Prénom	Pays	Organisation
Baliaba Bényène Ateba	Cameroun	Réseau Camerounais des femmes de la Pêche
Antonia Adama DJalo	Guinée Bissau	Réseau des Femmes de Guinée Bissau
Gloria OFori-Boadu	Ghana	Réseau des femmes du Ghana(WABA)
Rachida Messaouda	Maroc	Association Marocaine de l'Aquaculture
VictoireAliou Gomez	Benin	RENAFEP BENIN
Theresa Sia Bayon	Liberia	Woman wing Liberia Artisanal Fisherman
Dago Amy Christiane	Côte d'Ivoire	Réseau des Femmes de Côte d'Ivoire
Hadja Mariama Ciré DIALO	Guinée	RENAFEP
BolecheCelestina Jones	Guinée Equatoriale	BILAKO

Jeanne Assengone Ndong	Gabon	Mareyeuse Centre des pêches d'Owendo
Fatimata Kamara	Sierre Leone	Représentative Women in fisheries
Awa Djigal	Sénégal	REFEPAS
Aïchatou Yérïma	Togo	Fédération des femmes transformatrices
Diama M'bodj	Mauritanie	Réseau des Femmes de la Mauritanie
Salli Sarr	Gambie	NAAFO
Lucia Dos Passos	Cap Vert	MORABI

**MINUTES OF THE SECOND ORDINARY GENERAL ASSEMBLY OF RAFEP
in Rabat, Morocco, April 04 -05, 2014**

The African Network of Women in Fisheries (RAFEP) held its second Ordinary General Assembly on Friday, April 04 and Saturday, April 05, 2014, in Rabat (Morocco).

The agenda presented and adopted included the following:

- A presentation of the moral and financial report from the President as well as the balance of the Network's activities
- Election and installation of the new RAFEP bureau members
- Miscellaneous issues.

I. Participants

Took part in RAFEP's Ordinary General Assembly the representatives of the following countries: Benin, Cameroon, Cape Verde, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambia, Ghana, Guinea, Guinea Bissau, Equatorial Guinea, Liberia, Morocco, Mauritania, Sierra Leone, Senegal and Togo. The representatives of Nigeria, Namibia, Angola, DRC, Congo, Sao Tomé and Principe invited to this meeting, could not attend.

Also participated in the Ordinary General Assembly, Ms. AIT ALLAL, representing the Department of Marine Fisheries of Morocco, Ms. Malika ELHATA, representing the Resident Representative of FAO in Morocco, the ATLAFCO Executive Secretary, and the Executive Director of REPAO.

The full list of all participants is attached as an Appendix to this document.

II. Opening Ceremony

The opening ceremony was marked by :

- The opening remarks from Mr. Papa Gora NDIAYE, Executive Director of REPAO who was designated as a facilitator of this Ordinary General Assembly;
- The welcome address by Mrs. AIT ALLAL, representing the Secretary General of the Moroccan Department of Marine Fisheries
- The speech of Mrs. Malika ELHATA, the FAO Representative in Morocco,
- The speech of Mrs. Seynabou NDOYE, outgoing President of RAFEP,
- The speech of Mr. Abdelouahed BENABBOU, Executive Secretary of ATLAFCO.

III. Resolutions of the second Ordinary General Assembly following the presentation of the moral report from the outgoing President

- The General Assembly adopted unanimously the moral report of the outgoing President, despite the shortcomings and delays observed in the way the activities took place.

- The Ordinary General Assembly recommends that RAFEP's future activities be selected and implemented by taking into account the impact on the role and capacity-building of women in fisheries, as well as sustainability and value added.
- The Ordinary General Assembly takes note of the unavailability of the financial report to accompany the President's moral report, due to the fact that the outgoing Bureau of RAFEP did not have to directly manage any resources to finance the activities that were conducted.
- The Ordinary General Assembly acknowledges the difficulties faced for the legal recognition of RAFEP and approved an amendment to Article 1; subparagraph 2 of the RAFEP Articles of Incorporation, so that these Articles are to be deposited with the Director General of FAO for the legal and international recognition of RAFEP.
Amendment adopted: "*The Articles of Incorporation of RAFEP are filed with the Director General of FAO*»
- The Ordinary General Assembly acknowledges that efforts must be made to significantly increase the number of established national networks. Indeed, it should be noted that to date, ten (10) national networks out of 22 were established: Benin, Cape Verde, Côte d'Ivoire, Gambia, Guinea, Guinea Bissau, Mauritania, Morocco, Senegal, and Togo.
- The Ordinary General Assembly recommends that further efforts be made to support the functioning of the established national networks and that additional financial resources be found to support the establishment of new national networks.
- The Ordinary General Assembly paid a glowing tribute to the outgoing President.

IV. Election and installation of the new RAFEP Bureau

The members of RAFEP withdrew from the plenary room for consultations and to elect the new Bureau, which is as follows:

President, Cameroon, Mrs. Baliaba Beyene ATEBA
1st Vice President, Guinea Bissau, Mrs. Antonia Adama DJALO
2nd Vice President, Ghana, Mrs. Gloria OFORI-BUADU
3rd Vice President, Morocco, Mrs. Rachida MESSOUADA
Secretary General, Benin, Mrs. Victoire GOMEZ ALIOU
General Treasurer, Liberia, Mrs. Teresa SIA BAYON
ATLAFCO Secretariat: Mr. Executive Secretary.

The installation of the newly elected Bureau took place under the chairmanship of the representative of Mauritania who served as a facilitator of the consultation for the election of the Bureau members.

After its election and installation, the new Bureau developed RAFEP's three-year work plan that was discussed and approved by the Ordinary General Assembly. This draft will be finalized by the end of April 2014 by the bureau of RAFEP extended to ATLAFCO and REPAO.

V-MISCELLANEOUS ISSUES

The Ordinary General Assembly unanimously proposed to the outgoing President the position of honorary president, a proposal that she very gladly accepted.

The deliberations ended on Saturday, April 05, 2014 at 13 hours.

Signatories:

Full Name	Country	Organization
Baliaba Bényène Ateba	Cameroon	CamerooneseNetwork of Women in Fisheries
Antonia AdamaDjalo	Guinea Bissau	Network of Guinea Bissau Women
Gloria Ofori-Boadu	Ghana	Network of Ghanaian Women (WABA)
Rachida Messaouda	Morocco	Moroccan Aquaculture Association
VictoireAliou Gomez	Benin	National Female Fishmongers Association
Theresa Sia Bayon	Liberia	Woman wing Liberia Artisanal Fisherman
Dago Amy Christiane	Cote d'Ivoire	Ivorian Women's Network
Hadja Mariama Ciré DIALO	Guinea	RENAFEP
Boleche Celestina Jones	Equatorial Guinea	BILAKO
Jeanne Assengone Ndong	Gabon	Fishmonger, Owendo fisheries Centre
Fatima Kamara	Sierra Leone	Representative Women in fisheries
Awa Djigal	Senegal	REFEPAS
Aïchatou Yérima	Togo	Federation of Women Processors
Diana M'bodj	Mauritania	Network of Mauritanian Women
Salli Sarr	Gambia	NAAFO
Lucia Dos Passos	Cape Verde	MORABI

Annexe 4 : Rapport moral de la présidente sortante du RAFEP

DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE DU RESEAU AFRICAIN DES FEMMES EVOLUANT DANS LA
PECHE(RAFEP)



**RAPPORT MORAL DE LA
PRESIDENTE DU RESEAU
AFRICAIN DES FEMMES EVOLUANT
DANS LA PECHE (RAFEP)**

4 & 5 Avril 2014 au Rabat

Préparé par Mme Seynabou NDOYE
Présidente du RAFEP

1. Introduction

Le Réseau Africain des Femmes de la Pêche (RAFEP) est mis en place au mois de décembre 2010 à Dakar au Sénégal sur l'initiative de la Conférence Ministérielle pour la Coopération Halieutique entre les Etats Africains riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT).

2. Les objectifs du RAFEP

- Contribuer à la promotion de la participation des femmes de la pêche dans le développement durable des pêches et le développement économique et social des pays membres de la COMHAFAT ;
- Contribuer au renforcement des capacités organisationnelles, professionnelles et entrepreneuriales des femmes de la pêche au niveau des pays membres de la COMHAFAT, en vue d'améliorer leurs pouvoirs politiques et économiques ;
- Contribuer à une meilleure valorisation des produits de la pêche ;
- Promouvoir la commercialisation des produits de la pêche aux niveaux national, sous régional, régional et international ;
- Faciliter les conditions d'accès aux crédits pour le financement des activités des femmes ;
- Promouvoir la sécurité sociale des femmes de la pêche.

3. Activités

Au cours de ces trois années d'existence, le RAFEP a mené plusieurs activités, avec l'appui de la COMHAFAT.

3.1. Ateliers de formation

3.1.1. Un atelier de renforcement de capacités des femmes sur le plaidoyer, le réseautage et le lobbying, les 18 - 19 et 20 octobre 2011, avec la participation de 20 femmes membres du RAFEP.

Vingt femmes issues des organisations nationales ont participé à cet atelier. Nous avons profité de cet atelier pour présenter les résultats du Diagnostic Organisationnel Participatif (DOP) mené auprès des associations membres du RAFEP. Le DOP nous a permis de connaître les forces et faiblesses des organisations membres du RAFEP et les recommandations sur les solutions à apporter.

La formation proprement dite, raison d'être de l'atelier, a porté sur :

- La structuration du RAFEP dans le but d'instaurer un mode organisationnel de la part des femmes dans les pays membres ;
- L'apprentissage et l'utilisation pratique des concepts et approches de plaidoyer et de lobbying dans les activités du réseau des femmes ;
- L'élaboration d'un projet de Plan l'Action pour une mise en œuvre opérationnelle et concrète d'une stratégie dans le cadre de la consolidation du RAFEP

3.1.2. Un atelier de renforcement des capacités des membres du RAFEP sur les techniques de transformation, la gestion de la qualité et l'hygiène des produits de pêche, à Marrakech les 19 – 20 et 21 décembre 2011, avec la participation d'une vingtaine de femmes membres du RAFEP.

Au cours de cet atelier, plusieurs modules ont été présentés :

Module 1 : Les Bonnes pratiques d'hygiène et les pré- requis

Module 2 : Les Bonnes pratiques de transformation des produits de pêche

Module 3 : Les Normes de qualité et concept HACCP

Cette formation a permis aux participantes d'acquérir des outils nécessaires en bonnes pratiques d'hygiène, en technologies améliorées de transformation des produits de la pêche et en système d'autocontrôle sanitaire basé.

Cette formation a permis aux participantes de se rendre compte qu'elles devaient se perfectionner encore et opérer des changements dans leurs activités quotidiennes, surtout en matière d'hygiène et qualité.

Une ébauche d'un guide de bonnes pratiques d'hygiène en transformation artisanale a été élaborée par les participantes dans le cadre d'un travail de groupe. L'idée était que cette ébauche soit finalisée, corrigée et validée avec des experts au niveau des pays concernés.

3.2. Rencontres internationales

La COMHAFAT a appuyé la participation des femmes membres du RAFEP à des rencontres internationales :

- La Présidente du RAFEP a participé à la Conférence des Ministres des pays membres de la COMHAFAT à El Jadida au Maroc en 2011.
- Trois membres du RAFEP ont participé au Symposium sur la mariculture organisé par la COMHAFAT et le ministère chargé de l'Aquaculture au Sénégal, du 26 au 28 septembre 2012.
- Trois femmes du RAFEP ont participé à la foire des produits agricoles des femmes marocaines à Rabat présidée par la Princesse LALLA MARIEME, du 08 au 10 mars 2013. Les représentantes du RAFEP ont pu exposer quelques produits de leurs pays respectifs tels que l'atiéké et le gingembre, mais n'ont pas pu aborder des thèmes relevant de la pêche car les organisatrices de la foire n'ont pas voulu, sous prétexte que c'était une foire agricole.
- Des membres du RAFEP ont pris part à la cinquième conférence de Tokyo pour le développement de l'Afrique au Japon (TICAD 5), au mois de juin 2013. Les femmes du RAFEP ont parlé de la pêche en Afrique de l'Ouest lors de la plénière de la Conférence du TICAD 5. Elles ont aussi participé à une conférence de presse, elles ont participé à une émission Radio et répondu à des interviews.

En marge de la conférence, les représentantes du RAFEP ont mené plusieurs activités : visites d'écoles, visite d'usine de fabrication de saucisses de poisson, visites de marchés de poisson, rencontre avec le WWF, visite d'une baleinière. Toujours en

marge de la conférence, elles ont pu rencontrer beaucoup de personnalités japonaises.

3.3. Appui mise en réseau au niveau des pays membres du RAFEP

Dans le plan d'action, il était prévu l'appui à la mise en réseau pour les pays qui ne disposait pas encore de réseau. A ce jour, seul le Réseau des Femmes de la Côte d'Ivoire a reçu l'appui de la COMHAFAT pour sa mise en place. Il faut souligner que ce réseau a été mis en place, conjointement avec le REPAO en novembre 2013.

D'autres réseaux ont été mis en place par le REPAO, il s'agit : de la Mauritanie, de la Guinée Conakry, de la Guinée Bissau, du Cap Vert, de la Gambie, du Togo, et du Bénin.

4. Insuffisances

Malgré toutes ces actions réalisées par la COMHAFAT au profit du RAFEP, plusieurs insuffisances sont notées dans la mise en œuvre du plan d'actions :

4.1 La mise en place des réseaux nationaux

- L'appui à la mise en place des réseaux nationaux et l'obtention de leur reconnaissance juridique a pris beaucoup de retard,
- Les réunions du bureau du RAFEP ne se sont jamais tenues.

A cet effet, il est urgent de :

- Appuyer la mise en place des réseaux nationaux et leur fonctionnement au moins jusqu'à l'obtention de leur reconnaissance juridique avec l'appui technique du REPAO qui a une expérience non négligeable dans ce domaine,
- Tenir régulièrement les réunions du bureau du RAFEP telles que prévues dans le règlement intérieur du réseau,
- Réaliser un plan de travail annuel (à partir du plan d'action) qui sera mis en œuvre.

4.2 Le manque de transparence sur les fonds alloués au RAFEP.

Sur ce point, il faut impliquer la présidente du réseau dans la gestion des fonds particulièrement dans le choix des actions à financer, le décaissement, etc.

4.3. L'absence de reconnaissance juridique du RAFEP

A terme, le RAFEP devra être autonome donc il est indispensable que le RAFEP acquiert sa reconnaissance juridique.

Remerciements

Je remercie particulièrement

- La COMHAFAT qui n'a ménagé aucun effort pour accompagner les femmes de la pêche à contribuer positivement au développement durables des pêches en Afrique,
- Les femmes évoluant dans le secteur de la pêche, qui sont engagées dans ce processus, et qui m'ont accompagnée durant ce mandat,
- Notre partenaire technique, le REPAO, qui a facilité le renforcement de capacité des femmes et/ou la mise en place des réseaux nationaux du Sénégal, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, de la Gambie, du Cap-Vert, de la Côte d'Ivoire, du Togo et du Bénin, et de la Mauritanie.

Annexe 5: Discours de la Représentante de la Secrétaire Générale du département de la pêche maritime au Maroc

Discours d'ouverture de Mme AIT ALLAL au nom de Mme la Secrétaire Générale du département de la pêche maritime du Maroc à l'occasion de l'ouverture des travaux de la 2^{ème} Assemblée Générale du Réseau Africain des Femmes de la Pêche (RAFEP)

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Conférence Ministérielle sur la Coopération halieutique entre Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT)

Madame la Présidente du RAFEP,

Mesdames les membres du RAFEP,

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, je vous présente les excuses de Mme Zakia DRIOUICH, Secrétaire Générale du Département de la Pêche Maritime qui, pour des raisons hors de sa volonté, n'a pas pu être parmi nous aujourd'hui.

Il m'est particulièrement agréable de souhaiter en son nom la bienvenue à Rabat, capitale du Maroc, qui a le privilège d'abriter aujourd'hui, les travaux de la 2^{ème} Assemblée Générale du Réseau Africain des femmes de la pêche (RAFEP).

Qu'il me soit permis de remercier très sincèrement la COMHAFAT qui a mis à l'avant-garde de ses priorité la promotion socioprofessionnelle de la femme dans le secteur des pêches maritimes et ce en validant et en adoptant, dans les conclusions de sa huitième session de la Conférence des Ministres tenue à Accra (Ghana), du 17 au 19 février 2010, une stratégie de renforcement des activités des femmes dans le secteur de la pêche.

Je voudrais aussi exprimer ma reconnaissance à la coopération japonaise, à travers la Fondation Japonaise de Coopération Internationale (OFCF), pour son appui technique et financier et son engagement à accompagner la COMHAFAT pour en faire une institution clé de coopération dans la région.

Mesdames et Messieurs,

Le secteur de la pêche maritime dans nos pays, constitue un véritable levier de croissance et jouit d'une forte incidence sociale.

Les femmes professionnelles de la pêche interviennent de façon significative dans la pêche et la cueillette de coquillages, la transformation artisanale, la valorisation, le commerce de produits halieutiques. Dans l'exercice de leurs activités, elles sont confrontées à des contraintes et des difficultés qui limitent la portée de leurs interventions.

Mesdames et Messieurs,

Depuis l'Assemblée Générale de Saly, Mbour au Sénégal, les 08 et 09 Décembre 2010, et son premier plan d'action triennal, le RAFEP a confirmé ses ambitions en tant qu'instrument de renforcement des capacités politiques, économiques et de coopération entre les femmes de la COMHAFAT.

Cet instrument constitue un véritable cadre de concertation, d'échange et de partage des expériences.

En effet, les différentes manifestations organisées, portant sur des thématiques organisationnelles tel que le réseautage ou bien techniques touchant les domaines de la transformation, de la qualité des produits de la pêche, ont permis de confronter les expériences des unes et des autres et ont contribué au renforcement des capacités des adhérentes et au développement de l'esprit de partenariat féminin dans le domaine de la pêche.

Mesdames et Messieurs

Le Maroc, comme à l'accoutumée, apportera son soutien à la mise en pratique de vos programmes et ce à travers auprès des organismes donateurs pour leur financement.

Avant de clore mon intervention, je voudrais réitérer mes remerciements aux conférences et aux participants ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué directement ou indirectement à l'organisation de cette assemblée générale.

Je vous souhaite plein succès dans vos travaux ainsi qu'un agréable séjour au Maroc et Rabat.

Annexe 6 : Discours de Mme Malika ELHATA, représentante de la FAO au Maroc



Organisation des Nations Unies
pour l'Alimentation et l'Agriculture

Message du Représentant de la FAO au Maroc à l'occasion de l'Assemblée Générale du Réseau Africain des Femmes de la Pêche Rabat 4 5- Avril 2014

Monsieur le représentant du Ministre de l'agriculture et de la pêche maritime,
Monsieur Abdelouahed BENABBOU, Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT,
Mme Seynabou NDOYE Présidente du Réseau Africain des Femmes de la Pêche,
Mesdames et messieurs.

Au nom de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), je vous souhaite la bienvenue au Maroc et une fructueuse participation aux travaux de l'Assemblée Générale du Réseau Africain des Femmes de la Pêche.

Je voudrais tout d'abord adresser mes remerciements aux autorités marocaines qui ont bien voulu abriter cette importante rencontre au Maroc. Mes remerciements vont également à la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT) qui a permis, grâce à son dévouement et à sa coopération, de mettre en place le Réseau Africain des Femmes de la Pêche en décembre 2010 au Sénégal.

Je voudrais également rendre hommage aux femmes professionnelles de la pêche, qui ont contribué pour la bonne réussite des travaux ainsi qu'à l'adoption des statuts et du règlement intérieur du Réseau, les spécialistes et les membres des organisations professionnelles de pêcheurs, des administrations des pêches des Etats membres de la COMHAFAT.

Je saisis cette occasion pour rappeler le contexte international qui a marqué le développement de l'approche genre, notamment, la quatrième conférence mondiale sur la promotion des femmes tenue à Beijing en 1995, le Sommet du Millénaire tenu en septembre 2000 dont, un des objectifs spécifiques est consacré à la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, ainsi que le nouveau cadre stratégique de la FAO qui a placé l'intégration des considérations de parité au cœur de ses politiques et programmes de développement.

Mesdames messieurs,

Les travaux de la FAO vont désormais au-delà des « questions féminines » touchant des domaines autrefois considérés comme neutres en termes de « genre », comme l'élaboration des politiques économiques. Au sein de l'Organisation, l'intégration des considérations de parité comporte la sensibilisation du personnel aux questions de « genre » dans les activités techniques et administratives, la mise en place de mécanismes de reddition de comptes et l'assurance d'une allocation de ressources à la hauteur du défi à relever.

Selon les études menées par la FAO, la pêche est essentielle au bien-être économique de millions de personnes dans les zones rurales du monde en développement. Les espèces halieutiques et aquatiques sont indispensables à la sécurité alimentaire. Elles fournissent près de 30 % des protéines animales consommées en Asie et Pacifique et plus de 20 % dans les pays à faible revenus et à déficit vivrier.

La pêche de capture et l'aquaculture sont une source d'emploi direct pour 200 millions de personnes, dont la vaste majorité travaille dans le secteur traditionnel à petite échelle, représentant près de 70 % de la production de la pêche. Les pays de la COMHAFAT riverain d'un espace maritime des plus importants en terme d'enjeux économique et social ont bien raison de bâtir d'énormes espoirs quant à ce secteur des pêches comme source de richesse, d'emplois et de sécurité alimentaire et de placer la femme au centre de ces préoccupations eu égard à son rôle tant en amont qu'en aval de la filière pêche dans ces pays.

La stratégie de la FAO pour le développement de la pêche vise à renforcer la productivité dans le secteur à petite échelle et sa contribution à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance, dans un contexte de concurrence croissante de la pêche de capture industrielle et de l'aquaculture à grande échelle. Cette stratégie accorde une importance capitale aux renforcements des capacités et à l'échange d'expérience et du savoir-faire à travers la promotion d'espaces de concertation et de coopération régionaux dont le présent réseau est l'exemple le plus éloquent que l'on peut citer.

Je voudrais vous informer que la FAO sera attentive aux recommandations qui découleront de vos travaux et examinera les possibilités de coopération pouvant contribuer à la mise en œuvre du Plan de travail 2014 qui sera validé par votre Assemblée Générale.

Avant de clore, je voudrais remercier le Gouvernement du Maroc pour son important appui aux activités de la FAO en général, et celles de la COMHAFAT et au Réseau Africain des Femmes de la Pêche en particulier.

Je souhaite plein succès à vos travaux et vous remercie pour votre attention.

Annexe 7 : Discours d'ouverture de Mme la Présidente sortante du RAFEP

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT),
Monsieur le Secrétaire Exécutif du Réseau sur les Politiques de Pêche en Afrique de l'Ouest (REPAO),

Mesdames les Représentantes des réseaux nationaux des femmes évoluant dans la pêche en Afrique,

Honorables invités,

C'est avec un grand plaisir que je prends la parole, afin de souhaiter la bienvenue à mes sœurs des différents pays ainsi qu'à nos illustres invités.

Comme vous le savez, le Réseau Africain des Femmes de la Pêche (RAFEP) a été porté sur les fonds baptismaux au mois de décembre 2010, à Dakar, au Sénégal.

Après trois années, nous nous retrouvons aujourd'hui à Rabat pour faire le bilan des activités du Réseau, effectuer le renouvellement des instances et élaborer un plan d'actions.



Mesdames et messieurs,

Comme vous le savez déjà, La femme joue un rôle de premier plan dans le développement de la pêche, particulièrement la pêche artisanale en Afrique. Elle intervient au niveau de la transformation des produits halieutiques et la commercialisation ;

Mesdames et messieurs,

Le RAFEP est un outil devant permettre aux femmes de la pêche en Afrique de travailler ensemble au profit du développement durable des pêches et du développement économique et social des pays.

Cette mission du RAFEP n'est possible que si les partenaires, particulièrement la COMHAFAT et le REPAO accompagnent davantage les Réseaux Nationaux membres du RAFEP dans :

-  le renforcement des capacités organisationnelles et professionnelles ;
-  la valorisation et la commercialisation des produits de la pêche ;

Vue les efforts des uns et des autres (de la COMHAFAT, du REPAO, des Femmes), Nous sommes optimistes quant à l'avenir du RAFEP ;

Et J'ose espérer que ces deux jours de travaux seront fructueux et nous permettrons d'aller encore plus à l'avant pour relever les défis devant nous.

Mesdames, messieurs,

Je ne saurais terminer mon propos sans adresser mes vifs remerciements :

- aux femmes évoluant dans le secteur de la pêche qui sont engagées dans ce processus et qui m'ont accompagnée durant ce mandat,

- à la COMHAFAT qui n'a ménagé aucun effort pour accompagner les femmes de la pêche à contribuer positivement au développement durables des pêches en Afrique,
- au REPAO, qui a facilité le renforcement de capacité des femmes et/ou la mise en place de plusieurs réseaux nationaux.

Mesdames et messieurs

Merci de votre aimable attention.

Annexe 8 : Discours de Monsieur Abdelouahed BENABBOU, Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT



**CONFERENCE MINISTERIELLE POUR LA COOPERATION HALIEUTIQUE ENTRE LES ETATS
AFRICAINS RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE**

2^{ème} ASSEMBLEE GENERAL DU RESEAU AFRICAIN DES FEMMES DE LA PECHE

RABAT, 03 AVRIL 2014

**ALLOCUTION DE MONSIEUR ABDELOUAHED BENABBOU
SECRETAIRE EXECUTIF DE LA COMHAFAT**

Monsieur le Représentant de la FAO,

Madame la Secrétaire Générale,

Madame la Présidente

Mesdames les Présidentes des réseaux nationaux des femmes de la pêche

Mesdames, Messieurs,

Je suis particulièrement heureux de prendre part à l'ouverture des travaux de la 2^{ème} Assemblée Générale du Réseau Africain des Femmes de la Pêche (RAFEP), que la COMHAFAT organise en partenariat avec le REPAO et avec l'appui du Fonds de Promotion de la Pêche.

Je voudrais vous souhaiter à vous tous la bienvenue et un agréable séjour au Maroc.

Je tiens également à saluer les efforts louables consentis par les dirigeants du RAFEP et par les responsables des réseaux nationaux qui ont permis la tenue de cette assemblée générale.

Mesdames, Messieurs

La présence marquante des représentantes des femmes actives dans le secteur des pêches dans les Etats membres à cette réunion est le témoignage d'une ambition commune de faire de notre réseau un outil actif dans la promotion de la participation des femmes pour le

développement harmonieux d'un secteur stratégique pour l'économie et la sécurité alimentaire dans la zone COMHAFAT.

Je voudrais rappeler que le RAFEP est une émanation de la volonté de la Conférence des Ministres réunie à Accra en 2010, en raison de son rôle central dans la promotion des femmes dans la pêche en Afrique et constitue par conséquent, un instrument privilégié de renforcement de leurs capacités politiques et économiques.

Dans ce contexte, la COMHAFAT reste engagée pour appuyer ce réseau pour une meilleure implication des femmes dans les politiques de pêche de leur pays, à même de garantir leurs intérêts et ceux d'une pêche durable au bénéfice des communautés de pêcheurs.

A ce titre, la COMHAFAT rappelle les efforts consentis pour la création et le renforcement des liens entre les femmes de la pêche de ses 22 pays membres. Elle a ainsi initié depuis 2010, la création de 9 réseaux nationaux.

Mesdames, Messieurs,

La réunion d'aujourd'hui est la 2ème du genre pour le RAFEP, elle intervient après l'A.G. Constitutive tenue les 8 et 9 décembre 2010 à Saly - Mbour (Sénégal), c'est dire l'importance de cette étape qui devra permettre de recenser les activités de ce 1er mandat, de les étudier et d'en tirer les enseignements pour les actions futures du RAFEP.

Cette étape constitue donc une précieuse occasion pour dégager les actions prioritaires et définir un plan d'action pour les années à venir à même de faire du RAFEP et de ses constituants, une force significative de propositions au bénéfice du développement de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur des pêches dans la zone COMHAFAT.

Enfin, avant de terminer mon allocution, je voudrais présenter les remerciements sincères au Royaume du Maroc, en la personne de Mr. Aziz AKHANNOUCH, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, et à la Fondation japonaise pour la coopération halieutique internationale (OFCF) pour l'appui et l'accompagnement qu'ils offrent à la COMHAFAT.

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie encore une fois pour votre présence et vous exhorte à ne ménager aucun effort pour assurer le plein succès à nos travaux.

Merci de votre attention.

Annexe 9: Messages de remerciements

Message de remerciements

Nous, représentantes des réseaux nationaux et des organisations des femmes opérant dans le secteur des pêches dans les pays africains membres de la COMHAFAT, réunies à Rabat (Maroc) les 04 et 05 avril 2014 pour participer à la 2ème Assemblée Générale du Réseau Africain des Femmes de la Pêche (RAFEP), nous félicitons de la réussite des travaux de cette importante manifestation et tenons à exprimer à cette occasion nos vifs remerciements à toutes les parties ayant contribué à ce succès.

Nos remerciements vont particulièrement aux Autorités Marocaines pour nous avoir permis de tenir notre Assemblée Générale au Maroc et pour toutes les facilités accordées et les égards dont nous avons été entourées depuis notre arrivée.

Nous remercions également la FAO, le Gouvernement Japonais, la COMHAFAT et le REPAO pour leur engagement indéfectible à soutenir et appuyer les femmes africaines de la pêche dans leur quête en vue d'un renforcement de leurs capacités, d'une amélioration de leur situation sociale et, partant, d'une reconnaissance et d'une prise en compte effective de leurs préoccupations.

Fait à Rabat, le 05 avril 2014

Motion of thanks

We, representatives of the national networks and women's organizations working in the fisheries sector in African countries members of ATLAFCO, meeting in Rabat (Morocco) on April 04 and 05, 2014 to attend the 2nd General Assembly of the African Network of Women in Fisheries (RAFEP), **welcome the success of the work of this important event, and would like to seize this opportunity to express our sincere thanks to all the parties that have contributed to this success.**

Our thanks go particularly to the Moroccan Authorities for having made it possible for our General Assembly to be held in Morocco, for all the facilities provided, and for all the attention we have been surrounded with since our arrival.

We also thank the FAO, the Japanese Government, ATLAFCO and REPAO for their commitment to support African women in fisheries in their quest to strengthen their capacities, to improve their social situation and hence, to recognize and effectively take into account their concerns.

Done in Rabat, on April 05,2014